



litige sur vente d'un véhicule

Par **le kwh**, le **28/03/2010** à **18:52**

un négociant m'a vendu un véhicule d'occasion le 30/06/2008 en échange de mon ancien véhicule. Le véhicule qu'il m'a vendu n'est toujours pas conforme à notre contrat et, pour cette raison, n'est pas encore entièrement payé.

Après 3 retours en atelier et 4 interventions à mon domicile, le vendeur reconnaît que le problème existe toujours. IL veut donc que je reprenne mon ancien véhicule + le remboursement de mon acompte et qu'il reprenne son véhicule (soit annuler les échanges).

Je pense que mon ancien véhicule a été vendu à un autre client puis repris entre temps (je ne sais pas comment je peux faire pour m'en assurer) mais ceci me remettra dans la même situation qu'en 2007 soit pas assez performant.

Dois-je accepter ou que puis-je faire ?

Merci pour vos conseils.